



L'Alsace des Rivières Secrètes

Alsace Canoës (*Itinéraire'Alsace*)

Moulin de la Chapelle - route de Marckolsheim

67600 Sélestat - France

Tél : 03 88 08 13 01 - mobile : 06 83 78 59 43

courriel : info@alsace-canoes.com

ANIMATION CANOE-KAYAK
ACCUEIL COLLECTIF de MINEURS ou SCOLAIRES
SAISON 2023

Un groupe de jeunes enfants n'ayant pas été initié à la pratique du canoë ou du kayak, ne peut pas commencer par une descente de rivière aussi paisible qu'elle puisse paraître. Une séance d'initiation minimum sur un plan d'eau ou sur un site privilégié n'est en rien une perte de temps ; elle est un gage de sécurité et de plaisir pour la descente de rivière qui suivra ; et c'est notre rôle de la rendre attrayante.

EXEMPLES DE DEMI-JOURNEES CANOE-KAYAK :

- 1) Initiation sur le lac de canotage à Sélestat avec une progression pédagogique et divers jeux nautiques (ou autre plan d'eau plus proche de chez vous et où l'activité est possible).
- 2) Navigation sur le Riedbrunnen à Illhaeusern, très belle rivière phréatique avec très peu de courant, permettant une initiation adaptée aux jeunes enfants.
- 3) Navigation sur le Rhin Tortu à Strasbourg, entre Eschau et la Ferme éducative de la Ganzau.

EXEMPLES DE JOURNEES CANOE-KAYAK :

- 1) Matin : initiation au canoë sur l'Ill au départ de Maison-Rouge (Ostheim) puis descente jusqu'à Illhaeusern.
Après-midi : continuation de la descente par le Bennwasser puis le Riedgraben qui traverse l'Illwald ; forêt qui abrite la plus grande harde de daims vivant à l'état *sauvage en France*.
- 2) Initiation au canoë sur le site du Moulin de la Chapelle, notre base ou au lac de canotage à Sélestat, puis descente en passant par la Blind ou l'Ill jusqu'à Ratsamhausen ou Ehnwihr.
- 3) Descente de rivière à la journée avec pique-nique en cours de descente :
 - Rhin Tortu (Plobsheim/Strasbourg)
 - L'Ill et ses bras (Ostheim/Sélestat) ou (Sélestat/Ebersmunster)
 - Brunnwasser (Rhinou/Gerstheim)

[Ces exemples sont non exhaustifs, d'autres parcours peuvent être proposés en fonction de l'âge et de la taille du groupe.](#)

RANDONNEES CANOE SUR PLUSIEURS JOURS :

Plusieurs parcours possibles ; en Alsace centrale ; départ de Sélestat, d'Illhaeusern ou de Colmar avec une belle diversité de rivières navigables et donc de variantes possibles ; nous consulter pour un programme détaillé.

Animation • Location • Vente

SARL au capital de 7 500 euros • SIRET 478 407 695 00020 • NACE 9329 Z • R.C.S. Colmar 478 407 695 • N° Id FR 39 478 407 695

IBAN: FR76 1027 8012 3100 0348 8624 527 - BIC: CMCIFR2A

COMPRENANT :

- 1 Moniteur diplômé par la F.F.C.K. ou BEES 1er degré par tranche de 15 personnes (enfants et adultes compris).
- Les canoës (kayaks suivant projet), pagaies, et gilets de sécurité pour tout le groupe.
- Le transport du matériel.

NE COMPRENANT PAS :

- Le transport des élèves
- Le pique-nique

LA « NAVETTE »

Lors d'une sortie canoë nous partons d'un point A vers un point B ; notre moniteur doit emmener le véhicule et la remorque à l'arrivée avant l'embarquement.

2 solutions : soit vous avez une personne et un véhicule supplémentaire qui aide à la navette de notre véhicule, soit nous mettons à disposition une personne de chez nous (compter 60€ supplémentaire).

N'hésitez pas à nous contacter car la navette peut être différente en fonction des parcours et de vos moyens de transports.

Tarifs valables tous les jours sauf week-end et jours fériés

FORFAIT PAR CLASSE OU GROUPE EN EUROS TTC.			
(+ 60€ par prestation pour la navette)	½ journée	1 jour	Pour 3 jours et + / jour
15 personnes et moins	284,00 €	405,00 €	387,00 €
16 à 22 personnes	483,00 €	703,00 €	681,00 €
23 à 32 personnes	540,00 €	790,00 €	758,00 €

Si l'un des Enseignant est habilité à Encadrer des élèves en Canoë, contactez-nous, car nous pourrions éventuellement adapter les tarifs.

CONDITIONS :

- L'âge minimum des participants : 10 ans (ou 8 ans pour projets particuliers.)
- **Avoir une autorisation parentale et :**

- Accueil collectif de mineur : un test d'aisance aquatique (Art 3 - arrêté du 25/04/2012)

- Ecole Primaire : un test d'aisance aquatique ou une attestation scolaire « savoir-nager »

- Collège : Attestation par le représentant légal d'aptitude à nager 25m et à s'immerger ou le test d'aisance aquatique ou une attestation scolaire « savoir-nager » ; le prof d'EPS peut également attester des capacités à la pratique.

RESERVATION :

Le devis récapitulant la prestation devra nous être retourné signé.

Nous restons à votre entière disposition pour tout projet particulier
ou questions complémentaires au 03 88 08 13 01

Animation • Location • Vente

SARL au capital de 7 500 euros • SIRET 478 407 695 00020 • NACE 9329 Z • R.C.S. Colmar 478 407 695 • N° Id FR 39 478 407 695
IBAN: FR76 1027 8012 3100 0348 8624 527 - BIC: CMCIFR2A